

Parti Communiste Français

Section de la C.A.S.A.

10 avenue Pasteur

06600 ANTIBES

Tel/Fax : 04.93.34.54.63

Antibes, le 14 septembre 2010

Monsieur le Député – Maire

d'Antibes Juan Les Pins

Hôtel de Ville

BP 2205

06606 ANTIBES CEDEX

Objet : **Lettre ouverte**

Réf : CD/NC 10 871

Monsieur le Député - Maire,

La réforme des retraites que votre majorité présente au vote de l'Assemblée nationale ce mercredi 15 septembre 2010 est un véritable coup de poignard contre les droits sociaux.

Vous le savez, cette réforme est jugée injuste et brutale par une grande majorité de la population.

Le 7 septembre, 2,5 millions de personnes ont exprimé leur colère face à cette réforme dans les différentes manifestations (plus de 30 000 à Nice) et plus de 73% de la population jugeaient cette mobilisation justifiée. Se profile une nouvelle date de grande mobilisation, le 23 septembre.

Malgré l'expression très forte du rejet de cette réforme, le gouvernement et l'UMP ne veulent rien entendre et ne remettent pas en cause la logique de régression sociale du projet.

Les députés, élus du peuple, à l'Assemblée nationale ont encore la possibilité d'entendre la population en ne votant pas la loi mercredi 15 septembre et en acceptant le débat public sur un tel choix de société : le droit à la retraite !

Alors, Monsieur le Député de la 7ème circonscription, pourriez-vous nous éclairer sur votre position par rapport à cette réforme des retraites ? Allez-vous comme le fait le gouvernement chercher le passage en force sans négociation et sans débat public en votant en quelques jours une loi de régression sociale sans précédent ?

Vous remerciant par avance de votre réponse,

Veillez agréer, Monsieur le Député – Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Section PCF

Cécile Dumas

